



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-81928>

Département(s) de publication : 80

Annonce n° 25-81928

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** CHU AMIENS PICARDIE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26800014800125

**Ville :** Amiens

**Code postal :** 80000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 80

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux d'aménagement du bâtiment n° 1 du centre St Victor

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45000000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Travaux d'aménagement du bâtiment n° 1 du centre St Victor

**Critères d'attribution :** Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L. 2152-1 à L.2152-4, R.2152-1 et R.2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1) Prix : 60 points Le « Prix » sera apprécié au regard du montant total en euro(s) H.T. indiqué dans l'acte d'engagement qui reprend le montant tel qu'indiqué dans la D.P.G.F., sur 60 points. La méthode de calcul utilisée pour la notation du critère « Prix » des travaux est la suivante : Note de l'offre = (M.O.M.D. / M.O.N.) x 60 2) Valeur technique de l'offre : 40 points La « Valeur technique » sera appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique remis par le candidat sur 40 points et sera décomposée comme suit : - Adéquation de l'équipe dédiée aux travaux à réaliser (point 1 du cadre de réponse valant mémoire technique), notée sur 15 points. - Pertinence de la méthodologie d'intervention pour réaliser les travaux (point 2 du cadre de réponse valant mémoire technique), notée sur 10 points. - Cohérence du planning prévisionnel remis par le candidat au regard des contraintes et du planning général du projet établi par le maître d'ouvrage (point 3 du cadre de réponse valant mémoire technique), notée

sur 10 points. - Qualité des mesures prises pour la protection de l'environnement et le nettoyage du chantier (point 4 du cadre de réponse valant mémoire technique), notée sur 5 points. Les critères de jugement des offres et leur pondération figurent à l'article 8.2 du Règlement de consultation. L'acheteur se réserve la possibilité d'analyser les offres avant de procéder à l'examen de la recevabilité des candidatures, conformément aux dispositions de l'article R.2161-4 du Code de la commande publique

## **Section 4 - Attribution du marché**

### **Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Le lot n°9 "Couverture" est déclaré sans suite pour motif d'intérêt général tenant à la nécessité de redéfinir le périmètre des travaux, conformément aux articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code de la commande publique. En effet suite à la réalisation, en cours de publicité, d'une mission de repérage amiante avant travaux, la présence d'amiante a été détectée. Par conséquent le pouvoir adjudicateur doit modifier substantiellement le dossier de consultation des entreprises pour ce lot afin de permettre une réponse adaptée au besoin. Ce lot n°9 "Couverture" sera relancé prochainement en marché à procédure adaptée (MAPA) en application de l'article R.2123-1 du Code de la commande publique. Les autres lots de cette procédure feront l'objet d'un autre avis de résultat après attribution.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2025**